

## **DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix, le VENDREDI 22 JANVIER à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint André de l'Eure, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Mr MASSON, maire, à la Mairie.

Étaient présents : Mmes et Mrs MASSON . CAREL . COURSIN . SAMSON . VERDIER . DUPRE . TRZESIEC . LE DIVECHEN . VASSARD . GASSIOT . GERLITZER . BERNARD D. LAURENT . POULAIN . MORVAN . TAVERNIER . HOUSSET . LE HENAND . WASYLYSZYN .

Absents : Mr GUIMPIED pouvoir à Mme TRZESIEC  
Mr SCHOIRFER pouvoir à Melle COURSIN  
Melle WALOTEK excusée  
Mme BERNARD C. pouvoir à Mr MASSON

**Secrétaire de séance** : Mme CAREL Janine

**Assiste à la réunion** sans prendre part aux délibérations : Mme Sylvie CHATELAIN, Secrétaire Générale des services de la Mairie.

### **ORDRE DU JOUR :**

En préambule, Monsieur MASSON demande aux membres du Conseil Municipal l'autorisation d'inscrire à l'ordre du jour, un point supplémentaire (voir n° 6 ci-dessous).

Accord unanime du conseil.

- 1) Vœux pour 2010
- 2) Anticipation Budgétaire
- 3) Garantie d'emprunt association ADEF 27
- 4) Elections Régionales des 14 et 21 mars 2010 : tableau permanences
- 5) Plan de circulation
- 6) Acquisition parcelles AO 91 et 92
- 7) Comptes rendus d'activités passées
- 8) Informations sur activités futures
- 9) Questions diverses

Le compte-rendu du conseil municipal du 11/12/2009 est adopté par l'ensemble du conseil.

1) **Vœux pour 2010:**

Monsieur le Maire remercie l'ensemble de l'équipe municipale pour le travail effectué en 2009, année de préparation de gros projets qui se poursuivront en 2010.

Rappel : vœux reportés au lundi 25 en raison de l'épisode neigeux (rappel des événements et des solidarités). Nous avons maintenant un listing de toutes les personnes susceptibles d'intervenir, merci aux agriculteurs qui se sont impliqués avec toute leur logistique.

M. Gerlitzer : La Communauté de Communes est intervenue dans certaines communes. Le matériel disponible a été répertorié au sein de l'ensemble des communes.

M. Bernard : c'est dans ce genre de situation que l'on regrette particulièrement la disparition des services de l'équipement.

M. Masson : St André a environ 30 Km de voirie ce qui rend le déneigement plus difficile. Rappel aux habitants que c'est à eux de déneiger le trottoir devant leur domicile.

La solidarité entre les communes a été effective dans tout le canton.

## 2) **Anticipation Budgétaire:**

Monsieur le Maire propose de voter une anticipation budgétaire pour :

Opération 293 : achat d'une cuisinière pour l'école des Petits Loups 480 €

Opération 294 : achat du véhicule du garde-champêtre dont le contrat de location arrive à échéance 7 334 €

(la fin de la location du véhicule électrique sera proposée en juin)

Logiciel de mise à jour 2 550 €

Informatique Mairie : un ordinateur, un portable, des clés USB, et souris pour 1 370 €

Total : 11 734 € qui seront inscrits au budget 2010.

Accord unanime du conseil.

## 3) **Garantie d'emprunt association ADEF 27**

En septembre une garantie d'emprunt avait été votée pour assurer la continuité du service d'ADEF 27.

En décembre nous avons été avisés que cet emprunt ne serait pas réalisé.

Cette garantie d'emprunt n'a donc plus raison d'être.

Madame Wasylyszyn s'inquiète de savoir si les prestations vont continuer et si les emplois seront maintenus.

Monsieur Masson répond : dans l'immédiat oui. On ne peut pas penser que le service disparaisse. Un nouveau bilan sera fait en juin après une période de réorganisation.

Si une autre garantie d'emprunt est demandée, nous pourrions envisager de renouveler notre soutien.

Accord unanime du conseil.

## 4) **Elections Régionales des 14 et 21 mars 2010 : tableau permanences**

Mise en place du tableau des permanences.

5) **Plan de circulation :**

*Un test a été fait en décembre, qui a suscité des réactions. Il a été tenu compte des suggestions.*

*Dans le souci de conserver l'accès aux commerces du centre ville, des modifications de sens de circulation vont être mis en place dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de février pour réguler la circulation et apporter des places de parking supplémentaires dans le centre.*

*\* Rue de Pacy : sens unique dans l'axe rentrant dans la ville. Le stationnement en double sens va augmenter le nombre de places de stationnement.*

*Renforcement de la signalétique pour interdire l'accès aux poids lourds.*

*Monsieur Le Henand souligne le danger pour les enfants qui remontent la rue Beautier en sens interdit.*

*Monsieur Morvan insiste sur le fait que la déviation est maintenant attendue depuis une quinzaine d'années.*

*\* Rue d'Ivry : sens unique dans l'axe sortant avec places de parking à gauche.*

*\* Mise en place d'arrêts-minute (15 mn) à proximité des boulangeries.*

*Cela s'accompagnera d'une surveillance renforcée de la part des ASVP et Gardes-Champêtres.*

*\* Rue du Général Morin : les travaux devraient commencer lundi (pour s'achever fin février) la voie sera mise en sens unique : Rue de Dreux direction Place de Gaulle.*

*\* Chemin de Paris : essai d'îlots pour faire ralentir les camions. Un bilan sera fait en début d'été.*

*\* Rue de Foucrainville : une étude de sécurité sur la circulation du collège vers le centre ville va être réalisée (temps d'observation de la circulation aux heures d'entrée et de sortie du collège).*

*Il faut inciter les sportifs à aller se garer sur le parking du collège.*

*L'accès depuis le Boulevard de la Communauté Européenne sera autorisé seulement aux riverains.*

*Avis favorable de l'ensemble du conseil.*

6) **Acquisition parcelles AO 91 et 92**

*Les parcelles AO 91 et 92 situées rue du Maréchal Joffre (ancien dépôt vente) ont été mises en vente, leur superficie est de 899 m. La Commune souhaite acquérir ces terrains pour une somme de 120 000 €. L'ensemble propose un cheminement intéressant de la Place de Gaulle vers le centre ville pour cyclistes et piétons. Il présente la possibilité de créer des places de parking. Cette acquisition s'inscrit dans un projet de cheminement doux et sécurisé vers le centre ville.*

*Un montage peut être fait avec l'EPF qui achète les terrains avec l'autorisation de démolir les bâtiments.*

*La ville doit les racheter dans un délai de cinq ans.*

*Accord enthousiaste et unanime du conseil.*

**7) Comptes rendus des activités passées**

*a) Bilan de la SOGEPI*

*178 volatiles ont été capturés depuis la mise en place du dispositif.*

*Les captures vont se poursuivre dans les prochains mois avec la possibilité d'installer des cages supplémentaires.*

*b) SIEGE*

*Compte rendu à disposition en Mairie.*

*c) La Commune a touché une assurance vie de la part de Madame LEDRU : 23 197 €*

*d) Remerciements de :*

*\* L'ASEPT Haute-Normandie pour les ateliers "bien vieillir"*

*\*Monsieur Artus (on se félicite des bonnes relations avec l'école maternelle)*

*\* de Monsieur Michel Hermé et Madame la Préfète pour le soutien aux sinistrés de la route.*

*e) Restos du Cœur*

*Le nombre de repas servis est en augmentation croissante. Cela n'est pas rassurant.*

*Monsieur Delauney a sollicité le prêt d'un camion de la ville (avec chauffeur) pour aller chercher une fois par semaine, à Gravigny, les palettes de denrées pour St André. La Communauté de Communes continuerait d'acheminer celles destinées à Croth.*

*Monsieur Le Henand : la Communauté de Communes a acheté un 19 tonnes qui devrait permettre le transport de l'ensemble des denrées.*

*f) Monsieur Gassiot : un nouvel appel d'offres complet va être fait pour le changement de tous les compteurs d'eau (radio-relève). L'opération va donc être reportée.*

*g) Monsieur Vassard a assisté au Conseil d'Administration de l'hôpital de Pacy (compte rendu à disposition).*

*h) Mademoiselle Coursin : Ciel Ecran*

*\* du 22 décembre (Les Ballets Russes) : 9 adultes, 1 enfant (mauvais temps, horaire avancé ...)*

*\* du 15 janvier (Plus si affinités) 45 adultes, 2 enfants.*

**8) Informations sur activités futures**

*a) Mademoiselle Coursin : le banquet des Anciens aura lieu le dimanche 7 mars. Un appel est lancé auprès des élus disponibles pour assurer le service.*

*b) Monsieur Masson annonce une étude à l'initiative du Pays d'Eure d'Avre et d'Iton sur le maillage des piscines à Breteuil, Verneuil et St André et la possibilité de mutualiser les coûts. Les résultats seront connus en Juin.*

*Au niveau de la Communauté de Communes, St André est la seule ville candidate.*

*c) Le dimanche 2 mai, St André sera ville d'arrivée de la course "Au tour des Juniors" (course nationale par étapes).*

*Les coureurs arriveront de Beaumont le Roger feront 2 fois le tour du circuit final de 15 Km (soit 3 passages dans St André).*

*Cet événement est organisé par la Communauté de Communes en partenariat avec la ville de St André (et ses clubs cyclistes).*

*d) Vœux de Monsieur Delaunay, Président de la Communauté de Communes le 26/01/2010.*

*e) Audition des classes instrumentales de la Chacoulienne à Coudres le 31/01/2010.*

*f) Repas de l'association LAM le 13/02/2010.*

*g) Cross Départemental des pompiers le 23/01/2010.*

## **9) Questions diverses**

*a) Monsieur Gerlitzer, qui a vu des enfants faire du vélo le soir sans lumière, sans gilets fluo, demande si les ASVP ne pourraient pas faire de la prévention de 18h30 à 19h30 par exemple.*

*Monsieur Masson répond qu'ils interviennent déjà jusqu'à 23h00 un soir par semaine, durant 6 mois de l'année. Il ne faut pas oublier le rôle des parents dans l'entretien des vélos et l'éducation à la sécurité.*

*b) Les riverains de la rue du Point du Jour réclament le retour de leur panneau.*

*Monsieur Masson précise qu'on attend un devis d'une société pour les panneaux des nouveaux lotissements et ceux qui manquent par ailleurs (le coût de ces panneaux devrait être compensé par la pose de quelques panneaux publicitaires).*

*c) Madame Samson signale que la société AXIOME passe en ce moment chez les commerçants pour procéder à l'édition de nouveaux plans de la ville et des hameaux, financés par la publicité.*

*d) Madame Poulain fait remarquer la belle présentation du bulletin municipal de décembre.*

*e) Madame Samson souligne l'importance du travail effectué par Adeline Padieu à la communication.*

\*\*\*\*\*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.*